DÉCLARATION DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Espace MAJIC

Les fichiers fonciers standards communément désignés fichiers MAJIC III (Mise A Jour des Informations Cadastrales) comportent des renseignements relatifs aux propriétés bâties et non bâties. L'accès et la délivrance des données cadastrales ont été organisés dès la création du cadastre. Outre les plans, dont une collection annuelle est mise gratuitement à la disposition des communes sous forme de papier ou dématérialisée, les collectivités peuvent se procurer les fichiers annuels actualisés des données foncières, disponibles à compter de la fin du 1er semestre. Ces fichiers, qui présentent la situation au 1er janvier, sont au nombre de cinq :

DÉCLARATION DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES